

55° annata Prezzu 1,40 €

C.P. 0422 C 82046 ISSN 1262 Dispensé de timbrage Routage 205

www.arritti.corsica



BETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Bretagne, Catalogne, Alsace, Provence

En campagne avec RPS

p. 4 è 5



Élections Territoriales p. 10

Les nationalistes divisés, et seuls contre tous, peuvent-ils sauver le Peuple Corse?

Expo-photos au Musée de Bastia « Les îles du milieu » p. 9



apiazzetta.com apiazzetta.com

■ Perchè pensanu tutti chì e lingue sò un tesoru inestimèvule... quand'elle sò indiane?

Di règula, i giurnalisti anu poca primura di e lingue minuritarie è di i raporti di forza culturali. Ma sì quelle lotte si pàssanu in Amazonia ùn hè più listessa. Tandu si scatènanu: lose di e culture indiane cusì spùtiche, zoom nant'à l'eroe chì scrìvenu un dizziunariu, ritratti di l'ùltimi bravi vechjetti chì pàrlanu sta lingua cusì rara. Cumu serà?



Prima ipotesi: i sculari corsi ùn sò micca cusì fottogenichi chì i sculari indiani. Artìculu publicatu nant'à La Croix (vede nant'à u nostru situ).

Segonda ipotesi: a nostra, a lingua, ùn hè

micca un tesoru... Ma piuttostu un stridu rozu per chjamà l'animali spapersi in la machja.

Terza ipotesi: u francese ùn hè micca cum'è u spagnolu una lingua ghjunghjiticcia chì pianu pianu s'impatrunisce: « Pablo Andrade et Amadeo Garcia sont les gardiens d'un trésor inestimable: ils sont les derniers à parler l'une des 17 langues "en sérieux danger" d'extinction au Pérou, remplacées peu à peu par l'espagnol. » A dice ancu Le Point.

Quarta ipotesi: u corsu ùn hè micca minacciatu postu ch'è no simu più d'una sessantina à parlàllu: «Si le taushiro et le resigaro semblent les plus menacées, avec un seul locuteur chacune, d'autres langues sont également très mal en point: le muniche, parlé par seulement trois personnes, l'iñapari (quatre), le cauqui (11) ou encore le chamicuro (63).» A scrive Le Parisien.

Quinta ipotesi: i nostri, i vechjetti, ùn manèghjanu micca e rame abbastanza bè. Da vede, u filmettu nant'à Arte: « Pérou: les langues de la forêt amazonienne. »

Sesta ipotesi: L'Oretu di Casinca ùn vale nunda pettu à Loreto in Amazonia: «Rosa Andrade Ocagane était la dernière femme au monde à parler le resígaro, une langue de la région amazonienne de Loreto, dans le nord du Pérou. Mais elle a été assassinée chez elle, dans la communauté de Nueva Esperanza, près d'Iquitos, fin novembre. Son frère Pablo, âgé de 65 ans, est la dernière personne à pouvoir parler ce langage. Il espère encore sauver cette langue.» Hè scritta nant'à RFI.

Settesima ipotesi: Marchetti, Ceccaldi, Culioli, Papi, e squadre di l'Infcor, di U muntese è l'altri ùn sò micca stati capaci di scrive un dizziunariu in un mese. Hè Arte chì a dice: « Récemment, des linguistes envoyés par le gouvernement péruvien ont passé un mois à constituer un dictionnaire. »

Ùn hè tantu, u settimanale Ebdo hà publicatu un'inchiesta nant'à a lingua corsa è fattu a so prima pàgina nant'à u sughjettu: «Corse: l'indépendance par la langue».

Gattivu segnu? Fù l'ùltimu numeru di stu giovanu settimanale.

U novu Vescu

'infurmazione ùn hè stata tantu sparsa... eppuru a Corsica aspettava dapoi parechji mesi u so novu Vescu! Si chjama François-Xavier Bustillo è ghjè franciscanu! Chè vo sìate o nò cattòlicu, chè vo sìate o nò cristianu, hè un evenimentu. U Vescu face parte di e persunalità d'un paese. Hà una parulla, in generale ascultata, dunque ch'hà un certu pesu in a sucietà. Un face pulitica à u sensu ch'omu a cunnosce, ma piuttostu (o duveria esse cusi) à un sensu nòbile, postu ch'ellu sparghje una parulla micca solu religiosa, ma una parulla di citatinanza è di a vita in ssa sucietà. Face ch'ellu hè sempre impurtante di cunnosce a so persunalità è ciò ch'ellu puderà porghje à l'affari cutidiani di l'isula, curendu e nostre ànime, ma dinù e nostre brame. Per avà simu troppu à bon'ora per sapè s'ellu serà un Vescu chì cunterà cusì ind'è l'affari di a Corsica. Ma e so prime parulle pàrenu piuttostu interessante. « Un vengu micca quì per rege i Corsi, ma per tèneli caru» dice Francescu Saveriu. Affaccatu da Lourdes, hè d'urìgine spagnola, o piuttostu basca, postu ch'ellu hè nativu di Pampeluna. Hà 52 anni è hà fattu i so studii in Padova eppò Tulusa. Hè statu urdinatu prete in u 1994 è hà fattu i so primi sermoni in Narbonne. Stallatu in Lourdes dapoi u 2018, vene à piglià a sèguita di Munsignore De Germay in Corsica è serà pè a prima volta Vescu. Piglierà ufficialmente e so funzioni u 13 di ghjugnu pròssimu, ghjornu di a festa di Sant'Antone! Hè un cumunicante, ci hà già mandatu parechji messagi nant'à youtube! Hà palisatu dinù i so sentimenti à u nostru cunfratellu Corse Net Infos, per dì ch'ellu era felice di ghjunghje in Corsica: «hè una felicità per mè di principià quì una aventura nova cù personi novi in una dimarchja spirituale è culturale. Ùn vengu micca per rege i Corsi, ma per tèneli caru. A vita a sapete, ghjè rìsicà, pruvà... A mo vita di prete hè sempre stata risicata. Ùn ci vole micca à limità l'esistenza umana à pienghje. Ci tocca à avè curagiu è creatività alleata à a tradizione»... Chì si pò leghje in sse corte parulle? U Vescu pare scrivesi ind'è l'azzione, ricunnosce è ama a cultura è e tradizioni particulare di a Corsica. «Vengu di u Nordu di a Navarra à cantu à u Paese Bascu, un paese chì hà ràdiche culturale sodde cum'è in Corsica.»

«Mi pruveraghju ind'è voi è cù voi chì vogliu campà cù passione una missione. S'omu ùn campà micca a so missione cù passione, u risicu hè fàciule di lamentassi, pienghje, more, sparisce... Ampareraghu à staccami di a mo famiglia franciscana chì m'hà datu tuttu è m'hà furmatu. Ma scupreraghju una vita nova, una tappa nova, chè no camperemu inseme... Ghjè ind'è voi ind'una terra induv'ellu ci hè belle tradizioni ch'anderaghju à scopre ciò chè vo site, ciò chè vo campate è d'induve vo venite. Ci sò cunfraterne. Ind'una sucietà incrispita, incruchjata, a dimenzione di a fraternità, di l'amicizia, di a sulidarità, sò impurtante. Sta dimensione hè da accumpagnà, à campà è à scopre... Ùn sò micca un merre, un deputatu, un vengu micca cù un prugramma è cù prugetti. U prugramma è i prugetti i faremu inseme. Ma vengu quì cù edee, brame è vuluntà di custruisce inseme... Sò quì per offre ciò ch'eu sò, ciò ch'eu campu, ciò ch'eu cunnoscu.. Inseme faremu avvanzà a ghjesgia.»

Li auguremu a benvenuta è un bon'sacerdoziu in Corsica!
Fabiana Giovannini.

2 • ARRITTI n¹¹ 2702 • 27 di maghju 2021

Cap'articulu Par François Alfonsi



Loi Molac

L'État profond poussé dans ses retranchements

Derrière la nuque raide de Jean Michel Blanquer, on devine la cohorte de la haute fonction publique et de l'establishment jacobin qui monopolise le pouvoir dans les jardins de l'Elysée et de Matignon, dans les couloirs de Bercy et dans les bureaux de la place Beauvau. Il faut bien sûr y ajouter le tentaculaire Ministère de l'Éducation Nationale qui complète ce « quintet », véritable clef de voute du pouvoir en France.

ette «vitrine politique» s'appuie sur tout un réseau d'officines plus discrètes. Le Conseil Constitutionnel ren est une, tout comme le Conseil d'État ou l'Académie française, le grand corps des Préfets, et toute une myriade de «cercles de réflexion» dont celui de Sciences-Po Paris, sans oublier l'intelligentsia des «grands journalistes» qui répercute sur l'opinion, dans une presse propriété de l'État ou des grandes fortunes qui lui sont liées, un discours formaté et bien rodé. Tout ce petit monde s'épanouit dans l'entre-soi, avec, comme ciment profond, les certitudes de «l'ordre établi». Comment la «Loi Molac» a-t-elle pu se frayer son chemin malgré une adversité aussi bien implantée? C'est un vrai tour de force qui a été réalisé, et dont le récit mérite que l'on s'y attarde car il est riche d'enseignements politiques.

Au départ il y a la première élection de Paul Molac en 2012, comme aboutissement d'une séquence politique qui a rapproché à nouveau Verts et RPS lors des élections européennes de 2009. En est résulté ma première élection au Parlement Européen, vingt ans après Max Simeoni, puis des accords dans de nombreuses régions en 2010, puis l'investiture donnée à Paul Molac par EELV, dans un accord passé avec RPS, pour être candidat dans une des circonscriptions négociées par les Verts avec le PS alors vainqueur de l'élection présidentielle que François Hollande venait de remporter. Paul Molac est un pilier du monde culturel breton, et il a cherché durant tout ce premier mandat la clef pour faire entrer les langues régionales dans l'hémicycle du Palais Bourbon. Plusieurs tentatives ont eu lieu, mais, à la fin du mandat, il y a le constat d'un échec à faire aboutir un débat réel. Cependant, quelques relais se sont alors manifestés, comme Jean Jacques Urvoas à l'Assemblée Nationale, et ce premier investissement apportera incontestablement des effets positifs ensuite. Mais pour qu'il y ait une suite, il fallait d'abord que Paul Molac soit réélu en Bretagne, ce qu'il a réussi grâce à son bilan et en surfant sur la vague macroniste lors des législatives de 2017 qui ont suivi l'élection à la Présidence de la République.

Dans cette nouvelle Assemblée, il fallait aussi qu'une niche parlementaire permette d'inscrire à nouveau la question des langues régionales à l'agenda du Parlement, et pour cela, il fallait disposer d'un groupe parlementaire. Or l'ex-groupe écologiste avait disparu du Palais Bourbon, alors que RPS, fort de l'élection de trois députés sur quatre en Corse, a pu engager les premières démarches en vue de la Constitution d'un nouveau groupe. Il a fallu un an pour y parvenir, mais le travail mené par Jean Félix Acquaviva et ses amis a fini par

aboutir. «Libertés et Territoires» était créé, et, avec lui, la «niche parlementaire» dont Paul Molac a pu bénéficier.

Pendant ce temps, profitant à nouveau des accords entre EELV et RPS aux élections européennes, j'ai pu effectuer un retour au Parlement Européen, six ans après y avoir fait voter à la quasi-unanimité un rapport pour la sauvegarde des langues menacées de disparition, situation dans laquelle sont réduites toutes les langues régionales de l'Hexagone, y compris la langue corse. La réforme Blanquer du baccalauréat, décidée au printemps 2019, arrive en application dès la rentrée suivante. Avec les moyens du Parlement Européen, je peux prendre en charge l'organisation d'une réunion avec tous les acteurs de l'enseignement des langues régionales. Elle a lieu le 12 septembre et elle donne lieu à la création du Collectif Pour Que Vivent Nos Langues qui pilote depuis la mobilisation contre la réforme Blanquer et le soutien à la loi Molac: manifestations à Paris, puis dans toutes les régions, lobbying efficace auprès des parlementaires, etc.

Après avoir été vidée en première lecture de l'essentiel de son contenu par le Ministre et sa majorité, il fallait impérativement que la loi Molac puisse rebondir au Sénat. Par chance, les élections sénatoriales de septembre ont permis d'élire plusieurs sénateurs écologistes et un sénateur RPS en Corse. En tout ils sont douze élus et ils peuvent donc créer leur groupe (minimum de 10 sénateurs). Et à partir de là, ils ont pu relancer la proposition de loi de Paul Molac dans leur «niche sénatoriale».

La suite est mieux connue: devant le Sénat, Jean Michel Blanquer échoue à faire rejeter les amendements préparés avec le soutien de sénateurs de différents groupes, dont le basque Max Brisson. Puis retour devant l'Assemblée Nationale et nouvel échec de Jean Michel Blanquer, encore largement battu, cette fois parmi les députés.

La loi Molac votée, il ne lui restait plus que ce recours en forme de coup tordu, avec une poignée de députés, devant le Conseil Constitutionnel qui, sans surprise, lui a donné gain de cause. Mais la protestation que cette décision provoque est immense et va bien au-delà de ce que l'on n'avait jamais vu.

Ce parcours de la mobilisation autour des langues régionales a donc été permis et favorisé par la mise en place d'une démarche politique alliant écologistes et régionalistes. C'est une illustration concrète des effets positifs de ce choix effectué sur le long terme.

L'État profond est désormais poussé dans ses retranchements. La mobilisation continue!

nº 2702 • 27 di maghju 2021 Arriπi • 3



Bretagne, Catalogne, Alsace, Provence

En campagne avec RPS



En Catalogne le 30 avril, en Bretagne les 20, 21 et 22 mai, en Alsace début juin, puis en Provence ensuite, les partis de RPS qui sont engagés pour les élections régionales m'ont invité à partager leurs campagnes électorales. Pour tous, les enjeux sont forts, et, qu'ils soient seuls ou en alliance avec Europe Ecologie, l'apport à leur campagne est important de faire valoir la présence de Régions et Peuples Solidaires au Parlement Européen.



Fonderie de Bretange: il faut défendre les industries de nos régions contre les délocalisations. Taxe carbone européenne: aller vite et fort. Ici avec Lydie Massard candidate de l'Union Démocratique Bretonne, et Françoise Ramel, candidate EELV pour apporter notre soutien aux ouvriers en lutte pour leurs emplois.

Ci-dessous, à Pontivy, avec Françoise Ramel et Lydie Massard, candidates UDB et Europe Écologie: protestation indignée à la presse après la décision scandaleuse du Conseil Constitutionnel sur la loi Molac. Aux élections régionales, sanctionnons LREM à l'origine de la procédure!

Perpignan, la journée de campagne s'est déroulée avec l'écologiste Antoine Maurice, tête de liste toulousaine de l'immense région Occitanie, et Guillaume Cros, vice-Président sortant de la Région, et bon connaisseur de la question européenne où il a été l'assistant de Gérard Onesta. À nos côtés les mouvements catalans, Jordi Vera de «Oui au Pays Catalan» et Jaume Pol d'Unitat Catalana. Peire Costa, directeur de RPS, est l'organisateur de la journée de campagne.

Dans la région administrative d'Occitanie, EELV a passé alliance avec RPS et ses deux branches locales, catalane (Oui au Pays Catalan) et occitane (Parti Occitan). Un accord en bonne et due forme est passé qui assure, en fonction du niveau de résultat, une élue catalane d'abord, un élu occitan ensuite, ce qui permettrait à RPS de reprendre pied dans le Conseil Régional.

Guillaume Cros connait bien RPS, Antoine Maurice et le staff des écologistes noue un premier contact avec la structure fédérale qui unit les partis autonomistes de l'Hexagone. C'est le tout premier intérêt de cet investissement de campagne car il permet de resserrer la proximité Verts-RPS au-delà du groupe au sein du Parlement Européen. Le contact est excellent, et manifeste-



ment Antoine Maurice découvre et comprend l'apport des régionalistes à la composition de la liste qu'il conduit. Dans les locaux de la radio locale uniquement en catalan Arrels, il peut mesurer la force de l'engagement militant consacré à faire vivre, et à développer, une radio 100% locale et 100% catalane, créée dans le sillage de la libéralisation des ondes par François Mitterrand en 1981.

Juste après, dans les locaux de la Generalitat de Catalunya situés au cœur de la ville, il rencontre l'envoyé du gouvernement catalan qui illustre avec des exemples parlants l'apport que la dimension politique et culturelle catalane peut générer pour les politiques européennes de la région Occitanie dans son ensemble. Enfin, lors de la visite de l'école de la Bressola avec ses 170 enfants scolarisés en catalan, il peut constater que le mouvement catalan mobilise une base sociale considérable, et que, par l'école et la jeunesse, il est un apport essentiel pour un avenir cul-







turellement catalan dans le pays catalan. Cette journée a rapproché les hommes et les femmes, et aussi les objectifs politiques entre EELV et RPS, sur la région la plus homogène et la plus peuplée concernée par l'implantation des formations membres de RPS.

En Bretagne aussi. C'est sur toute la région de la «Bretagne administrative» et ses quatre départements que le second déplacement a eu lieu les 20, 21 et 22 mai. Dans chaque département, l'UDB dispose d'un responsable en position éligible: Ana Sohier en Ille et Vilaine, Gaël Briand en Morbihan, Nil Caouissin en Côtes d'Armor, et Kristian Guyonvarc'h dans le Finistère.

La tête de liste écologiste, Claire Desmares-Poirrier, vit dans la «zone des trois-frontières» où se jouxtent Ille et Vilaine et Morbihan en région Bretagne, et la Loire Atlantique située dans la région des Pays de Loire, et son quotidien est de vivre avec l'aberration administrative qui sépare la Loire Atlantique et Nantes du reste de la Bretagne.

Le combat pour la réunification de la Bretagne est un des grands thèmes de campagne, à côté du cheval de bataille récurrent des écologistes en Bretagne, le dossier des algues vertes que génère un modèle agricole productiviste aux excès colossaux, dont la continuation amène à la condamnation de la France en infraction totale avec les directives européennes.

Mais l'UDB est aussi à l'origine d'une thématique nouvelle là-bas, devenue centrale en raison du confinement, celle du déferlement d'une demande exponentielle de résidences secondaire de la part de citadins en mal de grand air. La réponse apportée par Nil Caouissin au nom de liste entière est celle de la



Ci-dessus, Lessonia et son PDG Christian Winckler, candidat EELV, de l'exploitation traditionnel des algues à une entreprise à haute valeur ajoutée de 200 salariés: comment maintenir en Bretagne une activité désormais convoitée par la haute finance? Réfléchir à un outil régional adapté. Ici avec Kristian Guyonvarc'h (à gauche), candidat UDB dans le Finistère.

revendication d'un statut de résident, comme nous le faisons en Corse, et ma présence permet d'alimenter leur proposition de programme lors d'une conférence de presse.

À Pontivy, avec Ana Sohier et Lydie Massard, nous exprimons notre indignation alors que vient de tomber la décision du Conseil Constitutionnel de censurer la loi Molac sur les langues régionales. La vague de protestation qui se lève en Bretagne pour la défense de leur langue est générale et sans précédent. Au fil des rencontres organisées avec les responsables des associations culturelles, on sent bien que la mobilisation du 29 mai sera très puissante à Guingamp. Et que la liste de l'alliance des écologistes et de l'UDB en profitera pleinement lors du vote des Bretons. Mais la tournée est aussi l'occasion

d'aborder la question économique, d'abord à Lorient, aux Fonderies de Bretagne, grosse entreprise industrielle (400 salariés) que le groupe Renault veut fermer, lors d'une visite guidée par le responsable syndical des ouvriers qui occupent le site. Le lendemain, le site industriel visité avec Kristian Guyonvarc'h à côté de Brest est l'exact contraire. L'usine Lessonia, dont le PDG est lui aussi candidat sur liste Bretagne d'Avenir, a été créée pour valoriser les algues traditionnellement ramassées sur le littoral breton, en produisant des ingrédients naturels qui entrent dans la composition de produits cosmétiques. La demande en est de plus en plus forte dans le monde, et l'entreprise de Christophe Winckler est passée en quelques années d'une poignée à 200 salariés. Mais qu'elle soit ancienne comme à Lorient, ou high-tech comme à Brest, le problème est le même: comment garder en Bretagne l'activité de production de ces usines, alors que la haute finance entend fermer l'une et racheter l'autre? Une partie de la réponse sera au sein du futur Conseil Régional, et, surtout, dans le projet d'autonomie de la Bretagne pour qu'elle puisse maîtriser mieux sa politique économique.

En Alsace, Provence et Pays Basque.

Les prochaines étapes avant le 20 juin seront en Alsace avec Unserland qui mène seul son combat pour l'Alsace, en concurrence avec les écologistes alsaciens qui n'ont jusque-là pas manifesté d'intérêt pour le combat régionaliste. En Provence, le Partit Occitan conduit sa propre liste, marquant une présence politique inédite et encourageante. Au Pays Basque, le cap est mis sur les élections départementales où le mouvement abertzale compte déjà des élus. J'aurais l'occasion de participer à ces trois autres campagnes.

Continuer « a longa strada» vers l'autonomie de la Corse en gardant la tête des institutions territoriales, reprendre pied dans les institutions régionales de Bretagne et d'Occitanie, peser sur l'échelon départemental en Pays Basque, comme en Catalogne, et imposer le discours autonomiste au sein de la toute nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace, tels sont les objectifs de RPS pour ces élections régionales de juin 2021.

Régions et Peuples Solidaires sera ensuite mieux armé pour les combats à venir, notamment celui des législatives 2022. **François Alfonsi.**

nº 2702 • 27 di maghju 2021



Sàbatu u 29 di maghju in tutta a Francia

Mubilisazione generale!

U Cullettivu Da ch'elle càmpinu e nostre lingue, adunisce in Corsica l'associu Parlemu Corsu, l'Associu di l'Insignanti di Lingua è Cultura Corsa (AILCC), l'Associu di i Parenti Corsi (APC), u STC Educazioni, l'associu Scola Corsa per l'insignamentu immersivu, aderente di u retale Eskolim, è chjama à tutti l'urganìsimi, assuciativi, sindicali, pulitichi, eletti, militenti è simpatizenti, ch'anu à core di difende è prumove a nostra lingua, à una mubilisazione a più larga pussìbule per di innò à l'agressione ch'ellu ci face una volta di più u guvernu Macron/Castex.

Ci tocca à fassi sente è à dà ribombu à ciò chì si passerà dapertuttu in Francia, da a Brittagna à u Paese Bascu, da l'Alsazia à a Catalogna, passendu per l'Occitanìa è e regioni fiamenghe.

« SOS enseignement! Pour que vivent nos langues, le 29 mai 2021 mobilisons-nous! »: eccu a chjama di u Cullettivu dapertuttu in Francia. In Corsica dinù stu sàbatu 29 di maghju affaccàtevi numarosi à 10 ore è mezu di fronte à l'Ispezzione Acadèmica in Bastia.

l'ignoble « coup monté » du gouvernement Macron, sous la responsabilité de son ministre de l'Education Nationale Jean Michel Blanquer, était si évident que le Collectif Pour que Vivent Nos Langues avait anticipé et prévoyait une journée d'action ce 29 mai.

Avec la décision rendu ce vendredi 21 mai du Conseil Constitutionnel sur la loi Molac, cette mobilisation doit prendre une large ampleur pour marquer le mécontentement des centaines de milliers de locuteurs des langues régionales en France.

Saisi à la dernière minute, et de façon illégale (plusieurs signatures litigieuses) par 61 députés (limite admissible), et uniquement sur l'aspect «forfait scolaire» pour les communes ne disposant pas d'écoles associatives d'enseignement immersif, le Conseil Constitutionnel en a profité (mais n'était-ce pas là le piège fomenté?) pour s'autosaisir sur l'ensemble de la loi et remettre en cause deux aspects fondamentaux de celle-ci.

La loi Paul Molac en effet (député breton du groupe Libertés et Territoires), adoptée le 8 avril dernier, à une très large majorité du Parlement National,

SCOLA scola assuciativa d'insignamentu immersivu in lingua corsa

par 247 voix pour (dont une centaine de députés LREM de la majorité gouvernementale) et seulement 76 voix contre, a été déposée afin de faire reconnaître la valeur patrimoniale des langues des différents territoires à forte identité en France. Parmi les dispositions, figure notamment la demande d'expansion dans l'enseignement public de l'enseignement immersif (pour l'heure à l'état seulement d'expérimentation au niveau public), heureusement implanté en France depuis 50 ans au niveau associatif avec d'excellents résultats, puisque les enfants issus de cette scolarité, obtiennent parmi les meilleurs résultats au Baccalauréat et au Brevet (notamment en Bretagne et au Pays Basque). Il est prouvé scientifiquement que cet enseignement forme des enfants plus habiles à apprendre toutes les langues, notamment le francais.

Parechje urganisazioni chjàmanu à a

à 10 ore è mezu in Bastia.

mubilisazione stu sàbatu 29 di maghju

6 • **ARRITTI** n^o 2702 • 27 di maghju 2021





Da ch'elle campinu e nostre lingue!CUNFERENZA DI STAMPA DI U MARTI 25/05/2021

Trop, c'est trop! Basta cusì!

mais aussi d'autres disciplines comme les mathématiques du fait de l'éveil de certaines facultés cognitives.

En Bretagne (école Diwan), en Pays Basque (ikastolas/Seaska), en Catalogne (Bressola), en Occitanie (Calandretas), en Alsace (ABCM), mais aussi en Corse où une filière s'ouvre à la rentrée de septembre 2021 à Bastia et à Biguglia (Scola Corsa), cet enseignement est capital pour fournir les locuteurs que l'enseignement public ne fournit pas à suffisance.

C'est donc bien une attaque en règle à laquelle on assiste aujourd'hui. C'est bien à la mort que l'on condamne ces langues! Depuis près de deux ans, ce gouvernement et son ministre ne cessent d'infliger des coups de boutoirs à l'enseignement de ces langues, dans le public, comme dans le privé ou dans l'enseignement associatif.

Déclarer anti-constitutionnel, l'enseignement immersif conduit à remettre en cause les conventions avec l'Éducation Nationale qui prennent en charge les salaires des enseignants.

Ces écoles étant gratuites, leur existence est clairement menacée si ces conventions sont dénoncées. Des centaines d'emplois d'enseignants seront caducs. Des centaines de milliers d'enfants et leurs parents sont concernés.

De plus, faire référence dans l'écriture des noms propres à l'article 2 de la constitution revient non seulement à remettre en cause le ñ tildé en breton par exemple, mais aussi tous les prénoms portés par des centaines de milliers d'Alsaciens, de Bretons, de Corses, de Catalans, d'Occitans, de Flamands, qui ne sont pas écrits en langue française... Exit les Lisandru, Anghjula Maria, Chjara, Ghjuvan'Santu, Ghjuvan'Petru, ecc.

Ce 29 mai, la mobilisation doit être la plus large possible pour dénoncer ce gouvernement scélérat.

Chjamate i vostri parenti, amichi, vicini. Sìamu numarosi sàbatu in Bastia! ■ tape après étape, l'entreprise de démantèlement de l'enseignement et de la promotion des langues régionales de ce gouvernement continue, acharnée, hostile, impitoyable.

Après les réformes Blanquer du collège et du lycée; après les modifications des modalités de concours du capes de langues régionales; après les tentatives de museler le vote émancipateur des députés à l'Assemblée Nationale lors de l'examen de la loi Molac, après le recours honteux déposé devant le Conseil constitutionnel, voilà que ce que la France compte de plus rétrograde et d'irrémédiablement jacobin enfonce le clou avec la décision inique des prétendus «sages» qui vise purement et simplement à enterrer définitivement l'enseignement immersif des langues régionales.

En effet, la sentence laisse augurer d'une anticonstitutionnalité de l'immersion, remettant en cause la structure des réseaux Diwan, Seaska, Calandreta ou autre Bressola dont certains existent depuis plus de 50 ans et étouffant dans l'œuf la création du réseau « Scola Corsa » dans l'île.

De plus, dans le système public, le doute plane sur la fin de l'expérimentation immersive. Quant aux filières bilingues, malgré des progrès patiemment construits par l'opiniâtreté de la revendication, on en connait malheureusement le cadre restrictif au sein de l'Éducation Nationale. Cette régression, véritable retour en arrière dans la France de l'après-guerre constitue une provocation inadmissible, inconcevable dans le monde ouvert et multipolaire d'aujourd'hui! Qui plus est, le mépris avec lequel une minorité haut-placée a bafoué le vote d'une très large majorité de la représentation nationale constitue un insupportable déni de démocratie!

Mieux, c'est un véritable délit d'identité qu'a instauré le texte du Conseil institutionnel publié le vendredi 21 mai dernier. L'anticonstitutionnalité des signes graphiques dits diacritiques induit de facto l'impossibilité de pratiquer les langues régionales, pourtant déclarées «richesses du patrimoine français» dans tous les domaines de la vie publique et officielle. Les hussards noirs de la République sont de retour, nous mettant tous au pas dans un obscurantisme inquiétant.

Partout, en Bretagne, au Pays basque, en Occitanie, en Alsace-Lorraine, en Catalogne, dans les Flandres, l'indignation s'exprime et la mobilisation s'amplifie, rejointe par de plus en plus de citoyens de tous partis et opinions qui disent non à cet acharnement schizophrénique. Des voix autorisées se font entendre : tribunes d'intellectuels et personnalités, juristes de renom, élus de toutes tendances, toutes stigmatisent une logique surréaliste et funeste d'un autre temps. La France, seul pays de la Communauté européenne à ne pas avoir ratifiée la Charte des langues minoritaires se claquemure encore plus dans son obsession jacobine. Elle contrevient aux textes internationaux, ceux des instances européennes comme ceux des instances mondiales comme l'ONU.

Le collectif Da ch'elle campinu e nostre lingue adhérent du réseau Pour Que Vivent Nos Langes qui œuvre avec vigueur et unité pour la reconnaissance de langues et de patrimoines inaliénables, appelle citoyens, parents, enseignants, responsables associatifs, militants culturels, élus politiques et personnes attachées à leur identité à nous rejoindre, le 29 mai à 10h30 à Bastia, devant l'Inspection d'Académie, pour sauver nos richesses communes que sont la langue corse et les langues régionales!

Inseme, spannemu a nostra lingua! Inseme, salvemu e nostre lingue!

n° 2702 • 27 di maghju 2021 Arritti • 7



Régions & Peuples Solidaires se mobilise

Ce 21 mai, la Fédération Régions & Peuples Solidaires organisait une Webconférence sur Facebook, que vous pouvez revoir en streaming sur sa page, pour débattre des suites de cette décision du Conseil constitutionnel. Animé par Gustave Alirol, président de R&PS et Jean Georges Trouillet, responsable d'Unserland (Alsace), plusieurs personnalités des groupes Libertés et Territoires à l'Assemblée Nationale et Écologie et Solidarité au Sénat, y ont partagé leur indignation et leur détermination: le député porteur de la loi Paul Molac, les députés de la Corse Michel Castellani et Paul André Colombani, la députée ancienne ministre Sylvia Pinel, le Sénateur de Loire Atlantique Ronan Dantec, la sénatrice de Gironde Monique De Marco, le sénateur d'Ille et Vilaine Daniel Salmon, mais aussi Wanda Mastor, professeure des Universités, spécialiste en droit constitutionnel, et l'eurodéputé François Alfonsi, dont voici l'intervention.

a France confirme son caractère extrêmement de repli sur soi, cette image de la France dans l'ensemble européen est assez parlante car tout autour des frontières, de la Belgique à l'Espagne en passant par l'Italie, la Suisse, le plurilinguisme est la règle, et le monolinguisme imposé par la logique d'État comme il est en France est quelque chose de très particulier. Ce que je veux ajouter aussi c'est que dans l'élaboration de cette séquence politique en faveur des langues régionales, mesurons que nous avons progressé depuis trois ans. Il y a eu un rôle très important des associations, qui a apporté énormément de soutien au travail politique qui était mené à l'Assemblée Nationale et au Sénat, et qui constitue aujourd'hui la première forme de réponse que nous devons apporter. Le 29 mai, il y aura donc des manifestations dans toute les régions concernées, en Bretagne, en Alsace, en Corse, en Occitanie, au Pays Basque, en Catalogne et même en Flandre. Il faut qu'elles soient nombreuses et il faut qu'elles préparent le terrain de la revendication principale qui devra être posée à tous les candidats à l'élection présidentielle l'an prochain, c'est un engagement ferme à modifier l'article 2 de la Constitution. Je crois que c'est ça qu'il faut faire. Et s'il y a un travail juridique,



Lors de la Conférence de presse d'appel de ce mardi 25 mai devant la préfecture de Bastia.

c'est faire en sorte que cette promesse soit bien contraignante, engageante, et démontrée vis-à-vis des électeurs. C'est évidemment le chemin qu'il faut poursuivre, l'étape suivante.

Aujourd'hui, je considère que cette décision du Conseil Constitutionnel est un peu comme le mur de Berlin. Ce mur jacobin finira par tomber. Ils sont dans les retranchements, il y a trois ou quatre ans ils pouvaient penser que la question des langues régionales était quelque part oubliée, en réalité tout ce travail et la loi Molac ont montré que c'était une préoccupation majoritaire de la représentation élue, et majoritaire des Français, une préoccupation très importante pour les régions porteuses de ces langues régionales, et cette démonstration poli-

tique que nous avons faite, elle reste, elle est notre force, et on doit lui donner un caractère très offensif dès les manifestations du 29 mai, dès les élections régionales et bien sûr au-delà, aux élections présidentielles et législatives, de façon à ce que la prochaine assemblée nationale soit capable d'engager la réforme constitutionnelle qui est demandée.

Pour conclure, la situation n'est pas plus mauvaise parce que le Conseil constitutionnel a tranché, je pense que sa décision montre la faiblesse de la position qu'il défend, et nous nous avons aujourd'hui des soutiens mieux organisés, beaucoup plus nombreux et je crois que nous sommes en mesure de renverser la situation.»

Grand rassemblement le 29 mai 10h30

Bastia - Inspection d'Académie







« Les îles du milieu » Expo photos au Musée de Bastia

e vendredi 11 juin prochain au Musée de Bastia, aura lieu le vernissage d'une exposition photographique sur la mafia. « Notre institution apporte une fois de plus, en confrontant l'histoire à la création artistique, son point de vue sur un questionnement sociétal plus que jamais d'actualité», ainsi présente cette exposition Sylvain Gregori, directeur du Musée. Sont ciblées, on s'en doute, la Sicile et la Corse. Edouard Elias, célèbre photographe de guerre, exotage en Syrie, y présente les portraits de fondateurs des deux collectifs anti-mafia. Sur le site maffiano.com vous pourrez trouver l'intégralité du dossier de presse. «Lorsque l'on évoque le banditisme et l'insularité, deux images viennent à l'esprit de l'opinion publique française: la Corse et la Sicile. La terre du mythique bandit dit "d'honneur" et celle, matricielle, de la Mafia sont-elles comparables dans les différentes formes de criminalité qui s'y manifestent de façon plus ou moins perceptibles à l'époque contemporaine?» interroge Sylvain Gregori. Pour répondre à cette interrogation qui ne manquera pas de susciter le débat, le Musée de Bastia expose donc plusieurs œuvres à travers des thématiques choisies. Franco Zecchin, Christian Buffa, Agnès Accorsi, Olivier Metzger, Edouard Elias offrent leur regard de témoins artistiques, que sont les photographes qui saisissent l'instant et parfois racontent une histoire à travers une image saisie.

Quelques extraits: «Insularité bloquée dans sa singularité, résignée à l'oppression du pouvoir mafieux et incapable de réagir. À la brutalité mafieuse et à son cortège de meurtres et de massacres, font écho les procès et les funérailles. Les expériences de vie dans les hôpitaux psychiatriques alternent avec les fêtes historiques ou religieuses, les lieux d'échange et les relations sociales d'une île ouverte sur le monde. Les mobilisations citoyennes rappellent que la Sicile n'est pas seulement le berceau de la mafia mais aussi celui de l'anti-mafia et de nombreuses expérimentations sociales.» (Franco Zecchin).

«Elle est loin, l'image pittoresque du bandit d'honneur, cet horsla-loi au noble cœur, habité par le bien dans son royaume de maquis et dont les vieux murmurent au coin du feu les aventures nocturnes, fusil à l'épaule et dague à la ceinture, à travers les villages endormis. » (Bastien Manac'h) « Partout où le virus de la criminalité se propage, le taux d'incidence des voitures blindées augmente. La Campanie, la Calabre, la Sicile, la Corse, la région ajaccienne, surtout. C'est un marqueur de la Mafia. Entre les terres du Milieu, il n'y a pas de problème de parallélisme. » (Jean-Marc Raffaelli) Expo à voir du samedi 12 juin au samedi 25 septembre 2021. ■

Hè pè u so 84" anniversariu, d'aostu 2018, ch'Edimondu Simeoni scrivia ss'articulu in corsu è in francese. Hè publicatu in u so libru «L'inéluctable liberté».

S'ellu era sempre di ssu mondu, serìa statu frà i primi à dinunzià l'attache di ssu guvernu è frà i primi à manifestà pè a nostra lingua u 29 di maghju in Bastia, à nome di a libertà. Sprichju.

Cumu luttà?

opu à sessant'anni d'impegnamentu arrabiatu, di lotta à u serviziu di u pòpulu corsu, purtatu di ghjente di sfarente organisazione pulitiche o da sèmplici citatini, sapemu, à misura chì noi ci'avvicinemu à a fine di a nostra vita, è ghjè ùtile di ramintà la à l'accorta, ciò chì era è hè firmatu u sensu di u cumbattu à l'iniziu, i strazi, a presa di cuscenza chì hà sbuccatu nant'à a situazione attuale; mà cì vole dinò pensà l'avvene. Ùn simu micca nati di nunda; èramu a sumente assai anziana d'un picculu pòpulu - induve a persunalità di Napulione è à un altru livellu, di Pasquale Paoli, hanu stunatu u mondu sanu - pòpulu chì hè arradicatu ind'è a so tarra, à i so lochi, à a so cultura;

issu pòpulu si hè sempre vultatu contr'à a vulintà di i culunizatori d'impone li e so legge, di piglià ci a nostra tarra ma, più si vene à arrubà a nostra libertà è sradicà a nostra identità: i Barbareschi, i Rumani, i Genovesi, i Francesi, i fascisti hanu vistu chì noi èramu un pòpulu, lìbaru è senza pastoghje. È u vulìamu firmà. Di sicuru chì i strazi, e suffrenze sò stati nostri è chì tutte e lotte hanu avutu eroi è traditori, hanu imbulighjatu u curagiu è e demissioni, è capacità è i fiaschi; sensa scurdà si di e viulenze di e vindette, di a lotta d'emancipazione chì hanu casticatu u nostru pòpulu, suminate ch'elle sò state, per issu ùltimu duminiu, di derive rare ma culpèvule è dunque criticate. (...) Ma a vera rivuluzione chì noi femu

oghje è chì noi campemu avà, avarà bisognu di tempu, di una o duie generazioni, per suminà a demucrazìa è custruì una Corsica nova. U tempu, più cortu, hè necessariu dinò per piglià u versu d'una gestione rispunsèvule, sceglie altre orientazioni ecunòmiche è suciale, eculugiste è culturale; ci volerà u tempu per almanacà una altra andatura; è sempre u tempu ci volerà torna per risolve tutti i prublema di sviluppu, di l'impieghi, di furmazione di l'omi, di salute, d'alloghju, di precarità...

Ma a situazione di u pòpulu corsu ferma periculosa, à càusa di l'evuluzione di u mondu attuale, à càusa dinò di e forze cunservatrice è di a speculazione: ma u periculu vene sopratuttu di u Statu francese è di u so guvernu attuale; a cunvergenza – per ùn dì a cumplicità - ùn hanu micca cambiatu a so pulitica culuniale in Corsica, sempre listessa dapoi dui sèculi. Macron hè freddu, partigianu di a forza è micca di u cuntrastu demucràticu, chjosu à tutta vera suluzione pulitica è dice cume Giscard: «ci sò i prublemi in Corsica ma micca un prublema corsu»; ma u so guvernu ùn rincula micca davanti a pruvucazione, cume quella di trascinassi in Corsica à Chevènement, pè e ceremònie in memoria di u Prefettu Erignac. A Corsica hà a sete di libertà – dapoi sempre di demucrazia -, di dignità è di sviluppu - dapoi sessant'anni; a Corsica dispone di carte maestre per priparà l'avvene (diaspora di prima trinca, risparmiu di deceni di milliardi d'àuri, richezze naturale impurtante, giuventà vulintaria...) Cumu fà ricunosce u nostru pòpulu? Cumu acquistà a libertà? Prutege a tarra? Cumu agisce è luttà? Cumu custruì un Paese di drittu è di sviluppu, più ghjustu è più ugualitariu è chì deve ripusà nant'à e règule di l'umanìsimu? Sopratuttu ci vole à scantà l'idea d'aduprà a forza, l'idea di viulenza o di rumpitura incù u Statu francese. Un statutu di vera autunumìa, ind'è l'Auropa è ind'è a Repùblica francese ci pare ragiunèvule. Hè sempre a nostra listessa rivendicazione dapoi u 1973. U mondu sanu l'hà adupratu. Ma cumu agisce? Cumu fà? Cumu custruì a demucrazia è u nostru paese? U primu scopu hè di fà cresce a cuscenza quì è ind'è a diaspora; poi, di manera fidata, di travaglià incù tutte è tutti ind'è una sucietà appaciata, per circà l'unione quand'ella hè pussibule indè a ricerca di suluzione, per l'elezzioni è incù i cuntratti. A Corsica, tribbulata, ha persu i so valori di travagliu, di rispettu, d'onestà; l'interessu generale s'hè scioltu ind'è l'egoìsimi è davanti à u soldu. Hè per quessa chì a priurità deve esse data, di manera ferma è in ogni locu, à a demucrazìa, à l'ètica, à u civisimu senza dibulezza -, à l'educazione è à a furmazione; ind'è u rispettu di a libertà è di u spartimentu, di a fratellanza, di a sulidarità.»



Les médias, avais-je dit, relateront largement les péripéties des élections Territoriales. Moins d'un mois pour la première bataille essentielle pour franchir le premier tour. Le Corse Matin de ce lundi de Pentecôte fait un bon résumé des échanges polémiques des dix listes qui s'affrontent. Elle est décisive pour les compétiteurs. Elle a des allures de tirs d'artillerie.

Élections Territoriales

Les nationalistes divisés, et seuls contre tous, peuvent-ils sauver le Peuple Corse?

par Max Simeoni

es challengers pilonnent avec des orgues stalines: échec catastrophique de la gestion des nationalistes, demande obsessionnelle institutionnelle, négligence économique, déchets qui s'accumulent, compagnie maritime ni chèvre ni choux, opposition au pouvoir central sans lequel on ne peut rien, etc., etc.

Ces opposants qui étaient au plus bas, leurs scores électoraux réduits aux scories de leurs anciennes appellation de clans de Droite et de Gauche, sont poussés pour survivre à faire front commun contre cette majorité des nationalistes coalisés. Ils sont entrain de retrouver l'espoir grâce au coup de main du Président Macron lequel, dans l'euphorie de sa victoire totale, avait affiché un faux nez girondin puis, à l'anniversaire de la mort du préfet Erignac, avec son nez propre flanqué de Chevènement, ses traits furent ceux d'un jacobin pur et dur venu faire la leçon à des majoritaires nationalistes coalisés pour leur rappeler «qu'ils n'étaient que des élus locaux qui ne font pas la Loi». La fin de l'euphorie se fait avec les gilets jaunes sur les ronds-points. Le Président ne peut que changer de méthode. Il devient plus habile à la manœuvre. Il se déplace à Cozzà pour rencontrer les maires qui du fait de la suppression des ex-conseils

La démonstration est faite que le pouvoir central est présent directement pour accorder crédit moral et crédits financiers à ceux qui vont contre la majorité « absolue » des nationalistes coalisés.

généraux sont en première ligne au contact des décideurs, l'Exécutif de la CdC ou le gouvernement pour leurs projets à financer. Il crée une Conférence des maires excluant la CdC. Il revient à Aiacciu avec Euromed et fait un saut à Bonifaziu pour donner plus de prestige à ces opposants des nationalistes. Son Premier Ministre le suivra avec une valise de millions pour les infrastructures en Aiacciu, téléphérique compris, et une mallette intéressante pour Bonifaziu. La démonstration est faite que le pouvoir est présent directement pour accorder crédit moral et crédits financiers à ceux qui vont contre la majorité «absolue» des coalisés. Ses préfets maintiennent l'offre et vont jusqu'à traiter directement des financements en dehors de la la CdC. Ce parti pris du pouvoir central est un message massif et brutal afin que nul ne l'ignore. Il conviendra de l'atténuer un peu pour estomper son agressivité. Cette mission sera confiée en septembre 2020 à Madame

Corse, Jacqueline Gourault, ministre des Collectivités, et Jean Baptiste Lemoine, ministre d'État au Tourisme. C'est la politique du bâton et de la carotte. Une mise en garde aussi contre tous les nationalistes, autonomistes, régionalistes de France et de Navarre, à la recherche de plus de pouvoir au service de leurs territoires et leur cultures.

Le Covid19 n'a fait qu'entraver un peu plus la défense des nationalistes par la crise économique et sociale qu'il entraîne. On ne sait pas quand il finira, ni combien de temps il faudra pour réparer les dégâts. Il impose une campagne électorale inédite sans rassemblement d'importance. Les médias, écrits ou parlés, vont faire pour le mieux, les réseaux sociaux vont sans doute se déchaîner pour les fausses nouvelles ou pour décharger la bile de tous les individus en proie aux incertitudes du lendemain. Les mesures barrières resteront pour grand nombre d'entre nous. La «rage de vivre» de nombre de jeunes s'exprimera malgré tout. Mais on ne peut pas éviter une convalescence non raccourcie pour un tel traumatisme qui n'épargne aucun secteur de l'activité humaine. Chacun a à gérer son temps d'incertitude. Il n'y a pas de panacée. Espérons qu'au moins on saura tirer quelques leçons pour l'avenir.

Pour l'instant, les nationalistes sont en concurrence sur quatre listes au premier tour. «La gauche déboussolée cherche son leader» titre le Corse Matin du 14 mai. «Jean Charles Orsucci sur la ligne de départ» titre à la Une le Corse Matin du 15 mai. Sera-t-il une carte faute de mieux? On peut en douter lorsque le soutitre indique qu'il « dévoile sa liste. Et parle de ceux qui ont tenté de l'empêcher. » C'est tout dire. Par contre, la Droite de Laurent Marcangeli tient la rampe pour chasser la majorité des coalisés nationalistes qui se battent entre eux, «absolue» elle est devenue dissolue. Pourra-t-elle se constituer une force cohérente? Pour le deuxième tour, ce serait un miracle en une ou deux journées. Après, au troisième tour, et ce malgré les plaies encore ouvertes du premier tour avec des listes sans doute exclues ou peu de réserves pour partager? Plus tard après l'élection présidentielle? Impossible à savoir ce qu'il en

À noter une liste écologique menée par Agnès Simonpietri qui a fait partie de l'Exécutif nationaliste.

Je suis comblé dans ma crainte d'avoir envisagé la coalition à la majorité «absolue» comme incapable de rassembler plus de Corses, alors que les autonomistes regroupés auraient pu être un noyau, lui, capable d'organiser un front nationaliste à condition qu'une fois fusionné il s'y attelle pour, sans prétention d'hégémonisme, en toute humilité, avec transparence démocratique, il sonne le cornu pour résister au jacobinisme et le faire céder, faire reconnaître l'urgence de la reconnaissance du Peuple Corse et un statut d'Autonomie interne pour sauver notre Peuple du risque de disparition historique voulue par la République des jacobins. Oui, voulue pour mieux disposer de sa Terre, l'exploiter sous prétexte d'un développement touristique important qui la sortirait de sa léthargie et la moderniserait. Quand il publia à cet effet son

10 • Arritti

plan de Schéma d'aménagement de la Corse pour 15 ans, de 1971 à 1984, l'ARC a pu se procurer le rapport secret demandé par la Datar à *l'Hudson Institut*. Le mensonge et la manœuvre cynique apparurent en pleine lumière, l'État jacobin pris en flagrant délit tenta de se dédouaner sur le dos de *l'Hudson Institut* qui était tenu au secret par contrat puis fît mine de l'oublier. Faux, il continue plus *soft*. Les chiffres le disent.

L'île double de population, surtout dans les 20 ou 30 dernières années, avec l'apport de population extérieure. Elle ne comptait que 160.000 hab. en 1960. L'île passe en tête, et de loin, pour les constructions à «valeur locative». La Corse réservoir vidée comme d'hommes pour l'Empire colonial et les guerres (12.000 morts en 14-18 et une multitude d'estropiés). Ce tout tourisme sert des productions venues de l'extérieur. Il participe à plus de 20% du PIB, chiffre énorme par rapport à toutes les régions dites touristiques. C'est dire la faiblesse des autres activités économiques.

On ne peut être que sidérés quand on voit les nationalistes se rendre, impuissants par la drogue de l'électoralisme pour des mandats sans portée d'un statut spécial qui les enferme dans la gestion et use leur crédibilité. Ils en oublient leur mission historique alors qu'ils doivent casser ce système: faire reconnaître par la loi l'existence du Peuple Corse et obtenir l'Autonomie pour préserver son avenir.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ECOPA (SARL)** - 10 RUE LUCE DE CASABIANCA - 20200 BASTIA ACTIVITÉ : CONFECTION, DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS STATISTIQUES, VENTE RCS BASTIA B 480 281 948 - 2007 B 176

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MENDES PACHECO PAULO JORGE** - 111, ROUTE DE SAN PETRONE - "MP" - 20290 BORGO ACTIVITÉ : TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE RM NO 828 037 713

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE CINTU CONSULTING (SAS) - 35, IMPASSE DES PINS - RÉSIDENCE MORMORANA - 20290 BORGO

ACTIVITÉ : ÉTUDE DE MARCHÉS ET SONDAGES RCS BASTIA B 838 977 445 - 2018 B 256

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ANDREANI MARINA** - C/O MR ANDREANI PIERRE - HAMEAU DE ANIA - 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO ACTIVITÉ : TAXI

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE NAVARRO FLORES FRANCIS PHILIPPE - IMMEUBLE LANIELLA I - BP 102 - 20260 CALVI

RM NO 827 663 832

ACTIVITÉ : TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE DU BÂTIMENT RCS BASTIA A 312 230 378 - 2005 A 1078

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE MARTINEZ (NOM D'USAGE MILLION-MARTINEZ) BERNARD - 13, BOULEVARD WILSON - "L'ALIVU" - 20260 CALVI ACTIVITÉ : RESTAURATION RCS BASTIA A 347 566 457 - 2016 A 84

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE NICOLI OURS JOSEPH NICOLAS - ROUTE DE CHIATRA - LIEU DIT U STALERONE - 20230 CANALE DI VERDE ACTIVITÉ : TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE DU BÂTIMENT RM NO : 352 481 972

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SARTE ROBERT CLAUDE** - RN 193 - "RESTAURANT DES CHASSEURS" - 20620 BIGUGLIA

ACTIVITÉ : RESTAURATION TRADITIONNELLE RCS BASTIA A 348 169 152 - 90 A 148

PAR JUGEMENT EN DATE DU 18/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BOWKR (SAS)** - LISTINCONE LIEU DIT - 20230 CHIATRA DI VERDE ACTIVITÉ : DÉVELOPPEMENT ET EXPLOITATION SITE INTERNET RCS BASTIA B 812 503 415 - 2015 B 369

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

A vostra publicità

Votre publicité Ange Giovannini 06 81 54 73 98

ARRITTI 5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA

© 0965321690 - Fax: 0495316490 arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un a	bbunamentu	di
-------------	------------	----

	•	
¬ 55 € UN ANNU/UN AN	☐ 34€ SEI MESI/SIX MOIS	¬ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

BUNAMENTU



CASA STELLA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 22 200,00 € Siège social : Ponte Novu 20235 Castello-Di-Rostino 483 271 854 RCS BASTIA

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte du 26 avril 2021 :

- L'objet social de la société a été étendu, à compter du 26/04/2021, aux activités suivantes : restauration traditionnelle, vente de pain pâtisserie et viennoiserie, fabrication et vente de biscuits secs, fabrication et vente de bocaux, exposition sur les événements historiques, vente de souvenirs sur Pasquale Paoli et l'histoire de Ponte Novu, organisation de parcours patrimoniaux et culturels.
- À la suite de la démission, en date du 26/04/2021, de Monsieur Jean-Joseph CASANOVA de ses fonctions de gérant, Monsieur David CASANOVA, demeurant à Ponte Novu, 20 235 CASTELLO DI ROSTINO, a été nommé gérant à compter de ce jour et ce pour une durée illimitée.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de RASTIA.

Pour avis, la gérance

CLOTURE DE LIQUIDATION S.A.R.L. GRANDS VINS DE CORSE Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2 000 € 24, Rue César Campinchi 20200 Bastia R.C.S. BASTIA 478 057 631

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés du 31/05/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation de la société.

Pour avis, Le liquidateur.

BOEUF & CO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 28 240 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEMIN DES CRETES,
LE SALARIO, 20000 AJACCIO
491 861 126 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 12 avril 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

Catherine COSTA-GIABICONI - AVOCAT 22 lot ARBUCETTA - 20620 - BIGUGLIA VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Biguglia du 10 mai 2021, enregistré au SPFE de BASTIA sous les ref. 2B04P31 2021 A 00698, Mr Christophe PELLEGRI, né le 18.06.1972, immatriculé au RCS de BASTIA sous le n°418 940 078, demeurant 10 lot Le Lancone 20620 BIGUGLIA A cédé à la société RICHEBOURG, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 1.500 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n°513 445 858, ayant son siège social 85 bd CHAVE 13005 MARSEILLE,

Un fonds de commerce de fabrication et vente de pizza sur place et à emporter, snack, sis à 50 ter Bd GRAZIANI 20200 BASTIA, moyennant le prix principal de CINQUANTE CINQ MILLE EUROS (55.000 EUROS) s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour 41.390 €
- Aux matériels et objets mobiliers pour 13.610 €
 La date d'entrée en jouissance a été fixée au 10 mai 2021.

Les oppositions seront reçues au cabinet de Me Catherine COSTA-GIABICONI, avocat, 22 lotissement ARBUCETTA 20620 BIGUGLIA où il été fait à cette fin élection de domicile.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion. L'Acquéreur.

S. B. B. HABITAT CORSE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Chez SOTTA Bâtiment
43 Rue Principale - 20146 SOTTA
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 avril 2021 il a été constitué une Société par actions simplifiée

Dénomination : S. B. B. HABITAT CORSE **Capital :** Le capital social souscrit est fixé à la somme de 1 000 EUROS. Il est divisé en 100 actions.

Siège : Chez SOTTA Bâtiment 43 Rue Principale 20146 SOTTA

Objet: Tous travaux de second œuvre dans le bâtiment

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation

Président: Monsieur BIRET PIETRI Adrien

Demeurant Résidence Stella Marina, Bat. B, Avenue

de la Libération, 20600 BASTIA

Immatriculation de la société : Au RCS de AJACCIO

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'acheteur : EPLEFPA de Borgo-Marana 650, route de Porettone 20290 BORGO Type de procédure : Marché en procédure adaptée Objet du marché : Achat : fourniture et pose de bâtiments modulaires préfabriqués pour l'EPLEFPA de Borgo-Marana

Caractéristiques principales : Les classes modulaires (2 modules de 45 m² et un module de 30 m²) seront installées sur la partie haute de l'établissement, hors zone inondable.

Date prévisionnelle de début des prestations : 5 iuillet 2021

Durée d'exécution : Le marché est conclu pour une durée de 4 semaines à compter de la réception de l'ordre de service.

Critères de jugement des offres : Voir le Règlement de consultation

Conditions d'obtention du dossier de consultation des entreprises : Le dossier de consultation peut être obtenu sur le site internet de l'AJI :

https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/ 106662/show

Date limite de remise des offres : 21 juin 2021 à 12h00

Conditions de remise des offres : Les offres sont obligatoirement transmises par voie électronique sur le site internet de l'AJI : https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/106662/show

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 mai 2021

K. R. FACTORY
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : RN 193 FOLELLI
20213 PENTA DI CASINCA
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 mars 2021 , il a été constitué une Société par actions simplifiée.

Dénomination : K. R. FACTORY

Capital : 1 000 euros divisé en 10 parts sociales d'un montant de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité

Siège: RN 193 FOLELLI 20213 PENTA DI CASINCA Objet: Organisation d'événementiels avec possibilités de décoration et d'artiste

La gestion, la location et animations d'installations sportives et de loisirs, L'activité d'Agent Commercial **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation

Président : Madame OLIVA Renée Héléne Demeurant Résidence MATTEA 20213 FOLELLI Directeur Général : Monsieur RZIKI Kamel

Demeurant Provence Logis de Montesoro 20 200 BASTIA

Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

Annunzii Legali

Annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ÁLFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 3216 90 • TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI • BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262



www.arritti.corsica

12 • Arritti